

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TROISIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2010-2011)
LE 19 OCTOBRE 2010**

01.00 OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Linda Crevier, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 19 OCTOBRE 2010 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU, LA PRAIRIE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME LINDA CREVIER, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Claudine Caron-Lavigueur (2)
Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneïs (7)
Suzanne Tremblay (6)

MM. les commissaires

Guy-Paul Beauchemin (22)
André Dugas (11)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

Le commissaire représentant du comité de parents

M. Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{me} Michelle Fournier, directrice générale
MM. André Guérard, directeur général adjoint
Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{me} Germain Brière, directrice du Service des ressources financières
M. Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications

ÉTAIT ABSENTE

M^{me} Julie Poupart, commissaire représentante du comité de parents, niveau primaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-03155-10-10 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2010

06.02 Remboursement du kilométrage

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 Liste des comptes – Validation

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 Acquisition de services d'intégration réseautique et téléphonique

12.02 Acquisition de services de soutien technique réseautique et téléphonique

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.E.-03156-10-10

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2010

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre

présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2010.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2010 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03157-10-10

06.02 REMBOURSEMENT DU KILOMÉTRAGE

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette adoptée le 11 juin 2010 par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que cette Loi s'applique aux commissions scolaires et que celles-ci ont des cibles précises de réduction de leurs dépenses administratives, entre autres les frais de déplacement;

CONSIDÉRANT qu'un plan de réduction des dépenses de nature administrative a été élaboré pour rencontrer les exigences des cibles à atteindre;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'adopter que le taux de remboursement du kilométrage soit révisé à la baisse de 0,47 \$ à 0,45 \$ du kilomètre. Cette disposition prendra effet à compter du 1^{er} novembre 2010 pour tous les personnels à l'exception du personnel professionnel pour qui celle-ci sera applicable à la signature de la convention collective 2010-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES - VALIDATION

Madame Germain Brière, directrice du Service des ressources financières, confirme qu'elle n'a pas eu de questions pour la période commençant le 3 septembre 2010 et se terminant le 12 octobre 2010.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

C.E.-03158-10-10

12.01 ACQUISITION DE SERVICES D'INTÉGRATION RÉSEAUTIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics et au Règlement sur les contrats de services des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée est conforme au devis de l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

d'entériner la décision de la directrice générale d'octroyer le contrat d'acquisition de services d'intégration réseautique et téléphonique dans le cadre du projet « Réseau de fibres optiques et téléphonie IP » à l'entreprise **Unis Lumin** pour un montant de quatre-vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-cinq dollars (**84 485,00 \$**) avant taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres STIC-10C et à la soumission du 23 septembre 2010;

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-03159-10-10

12.02 ACQUISITION DE SERVICES DE SOUTIEN TECHNIQUE RÉSEAUTIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

Monsieur Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics et au Règlement sur les contrats de services des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à la Politique d'acquisition de biens et de services de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que la soumission déposée est conforme au devis de l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'octroyer le contrat d'acquisition de services de soutien technique réseautique et téléphonique dans le cadre du projet « Réseau de fibres optiques et téléphonie IP » à l'entreprise **Unis Lumin** pour un montant de cent quatre-vingt-treize mille deux cent cinquante-neuf dollars et dix cents (**193 259,10 \$**) avant taxes, le tout conformément aux conditions d'appel d'offres STIC-10C et à la soumission du 23 septembre 2010;

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-03160-10-10 15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,
que la présente séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale

A.14.02
T:\Textes\2010-2011\CEX\PROCES-VERBAUX\19 OCTOBRE 2010 - A.14.02.doc